

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 AVRIL 2023
délibération n° DEL-2023-3-28

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-sept avril à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION	21 avril 2023
NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice :	27
Présents :	16
Votants :	24

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Daniel PASDELOUP, Claude DELESTRE, Roland MARION, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Marie-Noëlle LEGENTIL, Jean-Pierre BARBEAU, Béatrice VALIN ; Dominique VIEJO, Laëtitia DETROY HARDY, Emmanuel BOUTILLIER, Serge MÉDINA ;

Représentés ayant donné pouvoir : Mickaël BILLOT, pouvoir donné à Daniel PASDELOUP ; Amandine HUMEAU, pouvoir donné à Annie-Claude BESSON ; Marie MALHAIRE, pouvoir donné à Jean-Pierre BARBEAU ; Marielle BARRE, pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN ; Dominique BOUVET, pouvoir donné à Franck POQUIN ; Yann LHUMEAU, pouvoir donné à Dominique VIEJO ; Lydie NORMAND, pouvoir donné à Marie-Noëlle LEGENTIL ; Nathalie BENAITEAU, pouvoir donné à Bruno BESSONNEAU ;

Absent : Mikaël BOISSEAU ; Pierrick CAPELLE ; Delphine BACHELÉ ;

Secrétaire de séance : Claude DELESTRE ;

OBJET : CRÉATION D'UN ESPACE MULTI SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Daniel PASDELOUP, chargé de la voirie et des espaces verts

EXPOSÉ

La réalisation d'un terrain multi sports a été inscrite au budget 2023. Il est possible de solliciter une subvention auprès du Département au titre du Dispositif de soutien financier aux investissements des communes.

Cette opération s'inscrit à la fois dans une thématique de lien social et de proximité des habitants avec les équipements sportifs.

Montant estimé de l'opération (HT) : 99.785,00 €

Subvention sollicitée (20%) : 19.957,00 €

Envoyé en préfecture le 28/04/2023

Reçu en préfecture le 28/04/2023

Publié le 28/04/2023

ID : 049-200082550-20230427-DEL_2023_3_28-DE



DÉLIBÉRÉ

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal sollicite cette subvention au titre du Dispositif de soutien financier aux investissements des communes.

Le secrétaire de séance

Claude DELESTRE



Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN

